

Les conditions générales de Budget Parking

Article 1 - Définitions

- 1.1 Budget Parking est situé au 54 de la Beech Avenue, 1119 PT Schiphol-Rijk.
- 1.2 Le voyageur : la personne physique qui réserve une place de parking auprès de Budget Parking.
- 1.3 La période de stationnement : la période choisie et réservée par le voyageur durant laquelle son véhicule sera garé dans le parking, c'est-à-dire la période entre la date de son arrivée (cette date incluse) et la date de son départ (cette date incluse) du parking.

Article 2 - Conditions générales de stationnement

- 2.1 Le voyageur peut réserver une place de parking auprès de Budget Parking en précisant de manière exacte la période de stationnement désirée, ainsi que ses heures d'arrivée et de départ.
- 2.2 La réservation octroie uniquement le droit de stationnement durant la période réservée.
- 2.3 Un nombre de places limité est disponible à la réservation. Si ce nombre de places était dépassé, Budget Parking a le droit de refuser une réservation.
- 2.4 Budget Parking a le droit de refuser une réservation sans être obligé d'en donner la raison.

Article 3 - Réservation, paiement, modification et annulation

- 3.1 Le voyageur peut réserver une place de parking jusqu'à 20 minutes avant le début de sa réservation.
- 3.2 Le voyageur doit payer la location de sa place de parking à Budget Parking au moment de la remise du véhicule. Il peut le faire par contrat bancaire ou comptant.
- 3.3 Le voyageur peut annuler sa réservation sans frais jusqu'à 20 minutes avant le début de celle-ci par courrier électronique ou par un simple appel téléphonique.
- 3.4 Si vous voulez annuler votre réservation, vous pouvez contacter Budget Parking par courrier électronique ou par téléphone. Quand vous annulez au moins 20 minutes avant votre arrivée, aucun frais d'annulation ne sera tenu en compte. Quand vous annulez plus tard que les 20 minutes réglementaires de Budget Parking, ou si vous ne vous présentez au moment prévu par votre réservation, Budget Parking vous réclamera le paiement intégral de votre réservation. Budget Parking ne tient compte d'aucuns frais d'annulation dans ses factures.
- 3.5 Budget Parking conserve le droit de modifier partiellement ses tarifs. Les modifications de tarifs ne sont pas à tenir en compte si la réservation a été effectuée avant celles-ci.

Article 4 - Respect de la vie privée

- 4.1 Budget Parking travaille avec de hauts standards éthiques et en respectant votre vie privée. C'est pourquoi nous ne divulguons jamais vos données personnelles à des tiers. Lisez notre règlement sur la vie privée pour de plus amples informations.

Article 5 - Se garer

- 5.1 Le voyageur doit garer son véhicule sur un emplacement libre et disponible.

Article 6 - Responsabilité

- 6.1 Le fait de se garer chez Budget Parking est sous l'entière responsabilité du voyageur.
- 6.2 Budget Parking conserve l'autorisation et le droit de déplacer le véhicule du voyageur, si celui-ci donne sa clé à Budget Parking. Le voyageur laissera sa clé à Budget Parking si son véhicule devait être lavé, par exemple. Budget Parking effectuera ce travail ou ce déplacement avec grand soin. Les personnes travaillant pour Budget Parking ont le droit de changer la position des sièges ou des rétroviseurs si cela devait s'avérer nécessaire, pour qu'ils puissent déplacer le véhicule en toute sécurité.
- 6.3 Budget Parking ne peut être tenu pour responsable si le voyageur devait subir un quelconque préjudice matériel, sauf si celui-ci était dû à la négligence ou à une quelconque faute grave d'un membre du personnel de Budget Parking.

Article 7 - Clause finale

- 7.1 Sauf indication contraire, le texte de ce site web reste la propriété de Budget Parking.